



ÉTUDE DE CAS

MAURICE

D'UNE ÉCONOMIE DE MONOCULTURE AU STATUT DE PAYS À REVENU INTERMÉDIAIRE

Maurice a évolué d'une économie de monoculture à faible revenu au statut de pays à revenu intermédiaire. Il est devenu l'un des pays les plus performants d'Afrique aujourd'hui. Les exportations mauriciennes étaient fortement centrées sur le sucre, le textile et l'habillement (représentant plus de 80% du total exporté dans les années 80). Grâce aux investissements privés résultant de la flambée des cours du sucre des années 80, et à plusieurs stratégies gouvernementales judicieuses et prospectives (orientées vers l'investissement massif dans l'éducation et les infrastructures), Maurice a réussi à réduire sa dépendance à l'égard de quelques produits pour s'orienter vers une économie relativement diversifiée dans laquelle la croissance des exportations repose de plus en plus principalement sur le tourisme et les services.

La mise en place de la zone industrielle, dans les années 70, a contribué à l'amélioration de ses indicateurs macroéconomiques. Plus de 40 ans après, la contribution du secteur manufacturier a profondément évolué. En 2012, ce secteur représentait 18% du PIB. En raison des limites de son marché intérieur, la réussite de l'économie mauricienne peut, à vrai dire, être largement attribuée à son ouverture commerciale. La croissance de l'économie locale a invariablement été de 5% depuis son indépendance, le PIB par habitant augmentant de 260 dollars des États-Unis en 1968 à plus de 6 000 dollars des États-Unis en 2011.

Cette réussite économique éclatante a été attribuée aux politiques économiques avisées, et plus particulièrement aux politiques industrielles bien conçues et appropriées. Depuis son indépendance, Maurice a appliqué une politique de développement industriel novatrice malgré son passé agraire et sa dépendance persistante à l'agriculture. Les incitations qu'il octroyait auparavant dans la fabrication ont été encadrées par des ordonnances relatives à l'impôt sur le revenu qui autorisaient de généreuses exonérations fiscales pour aider les industries permettant le remplacement des importations, et attirer de nouvelles entreprises considérées comme bénéfiques au développement économique de Maurice. Ses politiques industrielles plus récentes visaient à abandonner progressivement les procédés motivés par les incitations, pour définir clairement de

nouveaux procédures et procédés transparents et réglementés au sujet des investissements à Maurice, et améliorer le climat des investissements.

LA RÉUSSITE DES POLITIQUES INDUSTRIELLES REPOSE NOTAMMENT SUR LE RENFORCEMENT DE LA COORDINATION DE HAUT NIVEAU ET LE DIALOGUE PUBLIC-PRIVÉ

Les efforts déployés par le Gouvernement mauricien pour engager les acteurs publics et privés dans les discussions sur la formulation et l'exécution des politiques industrielles ont, eux aussi, contribué à la réussite inégalée du pays. Derrière la stratégie industrielle axée sur le secteur manufacturier, il existe un réseau d'institutions publiques et privées qui sont chargées d'élaborer les politiques, de négocier les documents internationaux, de définir les programmes de promotion des exportations et d'exécuter les accords et décisions.

Leurs représentants suivent, dans le cadre de contacts réguliers, les résultats produits, les contraintes existantes et les opportunités d'activités de production présentes et futures. Cette coopération étroite entre les ministères et le secteur privé est unique au monde. Elle a été rendue possible par l'établissement d'un dialogue structuré. Ses principaux organismes sont ainsi le Ministère de l'industrie, du commerce et de la consommation, le Conseil de l'investissement (BOI), la Banque de développement de Maurice (DBM), la Chambre de commerce et d'industrie de Maurice (MCCI) et l'Association des exportateurs mauriciens (MEXA). Les trois premières institutions sont officielles et publiques tandis que la MCCI et la MEXA sont des organisations privées. D'autres institutions ont également été créées, en cas de besoin, pour assurer l'efficacité de l'exécution programmatique. Les orientations qu'elles prenaient dépendaient de l'évaluation minutieuse de leurs résultats annuels.

Le dialogue structuré existe à trois niveaux. Il y a, en premier lieu, les réunions tenues régulièrement entre les ministères directement concernés par le développement économique du pays et les présidents et directeurs des principales institutions du secteur privé, notamment les réunions ministérielles hebdomadaires garantissant la coordination interministérielle. Il y a, en deuxième lieu, la présence de représentants du secteur privé

dans les conseils des multiples organismes publics et semi-publics qui sont chargés de conduire les programmes de promotion des investissements et des exportations, d'élaborer les stratégies nationales de développement économique et de définir les stratégies et positions qui seront adoptées. Il y a, en troisième lieu, la présence des représentants des principales institutions privées mauriciennes dans les instances européennes et à l'Organisation mondiale du commerce. Ces trois niveaux d'interactions fréquentes entre le secteur public et le secteur privé guident l'action décisionnelle stratégique. Il est peu surprenant, dans ces conditions, que la réussite de Maurice soit parmi les plus brillantes en Afrique.

SATISFAIRE AUX ATTENTES ÉVOLUTIVES DE L'INDUSTRIE – LE CONSEIL DE L'INVESTISSEMENT

L'industrialisation est un processus onéreux qui exige de Maurice qu'il attire des investissements durables en vue de réaliser ses objectifs en matière de politique industrielle. Ces objectifs sont au cœur de l'action menée en faveur du développement industriel par le BOI, créé en 2001 dans le cadre de la Loi sur la promotion des investissements adoptée cette année-là. Le Conseil vise en effet à attirer les «investissements durables» et sa réussite repose principalement sur la souplesse et l'adaptabilité de ses dirigeants dans l'élaboration de stratégies ajustées au climat des affaires et à son évolution. Grâce à son étroite coordination avec les acteurs du secteur privé, la définition de ses objectifs est fortement tributaire des attentes évolutives des entrepreneurs mauriciens et de la situation mondiale. Maurice a bénéficié de son dynamisme puisque les investissements étrangers directs ont véritablement afflué en provenance de divers marchés, notamment des marchés non traditionnels tels que le Moyen-Orient, la Chine et la Russie. Le Conseil ne s'est pas reposé sur ses lauriers puisqu'il a modifié ses structures internes pour mieux valoriser le marché mauricien aux yeux des investisseurs potentiels. Il s'oriente actuellement vers la mise en place d'équipes de vente sectorielles.

APPUYER LES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES POUR COMBLER LES RETARDS DU MARCHÉ MAURICIEN

Le Gouvernement mauricien a pris acte du fait que le secteur industriel était confronté aux défis majeurs de l'adoption et de l'innovation en matière technologique, et créé l'Organisation pour le développement des petites et moyennes industries (SMEDA) qui «facilite la promotion, le développement et la compétitivité des petites et moyennes entreprises». Les objectifs de la SMEDA sont centrés sur le renforcement des capacités techniques et novatrices des PME en vue d'accroître leur productivité, leur efficacité et leur rentabilité.

ANTICIPER LES PROCHAINS OBSTACLES À LA CROISSANCE

Maurice est confronté à plusieurs défis malgré son succès éblouissant. L'augmentation des coûts de production, les contraintes logistiques et l'insuffisance des capacités des services auxiliaires représentent des obstacles majeurs. Au plan international, le secteur manufacturier doit rapidement évoluer d'une situation de dépendance à l'égard des préférences commerciales et des protections tarifaires à la confrontation avec les marchés mondiaux. Afin d'atténuer tout effet néfaste sur la croissance future du pays, la nouvelle stratégie gouvernementale est centrée sur un modèle de développement industriel qui priorise la création d'entreprises et l'innovation en s'appuyant, parmi plusieurs axes importants, sur l'innovation et les technologies, l'investissement dans les hautes technologies, la diversification des produits et des marchés, la production écologique, la création de valeur ajoutée, l'amélioration des délais de réaction, le développement durable, les services d'appui harmonisés et les politiques commerciales régionales et multilatérales solides. Le Gouvernement a de même adopté le Plan de transformation économique et sociale qui présente les politiques et stratégies que Maurice a retenues pour se hisser au rang des pays à revenu élevé dans les 10 prochaines années. Des politiques ont de même été adoptées ces dernières années pour promouvoir de nouveaux secteurs (notamment les activités océaniques menées à terre, l'hôtellerie et la restauration, l'immobilier, la santé, les activités biomédicales et les pôles de connaissances). Ces secteurs contribueront à diversifier et à élargir la base d'exportation.